

Les élus EELV boycottent le discours «partisan, anti-écologiste et antidémocratique» du Président Chauzy !

# Les «Verts» claquent la porte du Conseil Régional

A l'occasion de la séance plénière du Conseil régional, qui s'est déroulée toute la journée de jeudi, les élus ont été amenés à se prononcer sur un plan régional consacré aux énergies.

Mais au moment où M. Chauzy est monté à la tribune, les élus du groupe «Europe Ecologie» ont ostensiblement quitté l'hémicycle. L'explication n'a pas tardé car, dès la première prise de parole, celle faite au nom du groupe Europe Ecologie, le conseiller régional Guillaume Cros s'en est violemment pris à M. Chauzy.

Il fut successivement accusé d'être «partisan» (sans toutefois préciser vers quelle orientation penche, selon eux, le président du CESER), «dogmatique», «rétrograde» et, en filigrane, d'être le porte-parole du «grand capital».

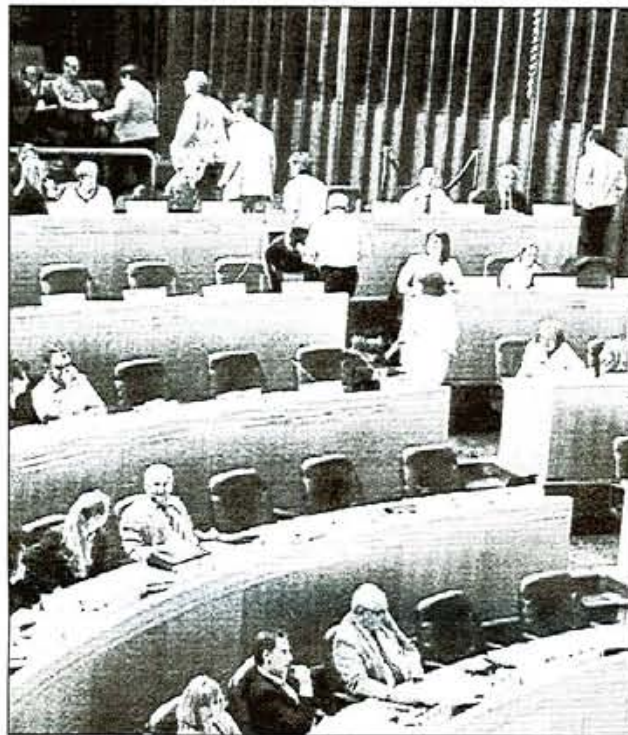
Dans un communiqué, les

élus du groupe d'opposition «Osons Midi-Pyrénées» considèrent que ce violent réquisitoire contre le président d'une institution reconnue et détachée de toute prise de position partisane, est aussi injustifié qu'insupportable.

En guise de protestation, ils ont d'ailleurs exigé des excuses de la part du groupe Europe Ecologie, qui se font toujours attendre.

Ils ont également interpellé Martin Malvy pour que de telles attaques ne soient pas tolérées. Le président du Conseil régional leur a répondu sans toutefois désavouer leur partenaire politique afin de maintenir une cohésion de sa majorité avec un groupe écologiste peu enclin à se laisser faire.

Pour l'opposition il y a un «2 poids, 2 mesures» au sein de l'institution.



## Les Verts parlent d'un homme méprisant

A l'occasion de l'assemblée plénière qui s'est tenue ce jour au Conseil régional, le Groupe EELV a dénoncé l'attitude du Président du Ceser M. Chauzy. A l'annonce de son discours les conseillers régionaux EELV ont quitté la salle pour exprimer leur opposition aux positions répétées et personnelles de M. Chauzy.

Cette action symbolique ne visait bien évidemment pas l'institution qu'est le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional.

Les élus «Verts» ont expliqués dans un communiqué que : «C'est bien les positions les plus souvent dictées par les intérêts des puissants et des lobbies qui est mise en cause. En effet, lors de ces différentes interventions, souvent anti-écologistes primaires, le Président

du Ceser porte des positions personnelles, partisans et méprisantes, qui la plupart du temps n'ont pas été débattues au Ceser».

Guillaume Cros a critiqué ce «mépris» à l'encontre de l'écologie, des citoyens mais aussi de la démocratie en citant une des interventions du Président Chauzy devant le Medef «l'intégrisme écologique est devenu un thème électoral, qui s'est répandu partout entraînant une diabolisation du développement économique des activités de production, rendant de plus en plus difficile la construction de projets ferroviaires, routiers, de réserves d'eau, sans contradicteurs.»

Le Président du groupe EELV a dénoncé «une vision rétrograde de l'éco-

logie et a appelé à la responsabilité du plus grand nombre pour oeuvrer en faveur de l'intérêt général et non des plus puissants».

Les écologistes déplorent que le responsable d'une assemblée qui doit donner des perspectives à la politique régionale reste pétri de certitudes dans des schémas dogmatiques dépassés. Et de donner des exemples propres à leur combat : OGM, nucléaire, autoroute, LGV, Traversée Centrale des Pyrénées...

Guillaume Cros a conclu son intervention rappelant qu'il est plus que temps d'anticiper le réchauffement climatique.

## Direction Départementale des Territoires, ... arrêtons le désastre!

Communiqué de presse de l'intersyndicale (CFDT - FO - UNSA - CGT) de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de Tarn et Garonne

Les agents ont besoin de stabilité et de respect pour remplir leurs missions

Après les profondes réorganisations (2006-2007-2008) induites par la loi «responsabilité et libertés locales» du 13 août 2004 (décentralisation - Acte II), le 1er janvier 2009, la DDE (Direction Départementale de l'Équipement), la D.D.A.F. (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt) fusionnent pour former la DDEA : Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture.

Le 1er janvier 2010, la DDEA plus le bureau Environnement de la Préfecture sont rattachés directement au préfet et transformés en DDT (Direction Départementale des Territoires)

La DDT effectue les missions du MEDDTL (Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement) et du MAAPRAT (Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire).

Ce regroupement, issu de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques), instaurée en 2007, est un des nombreux résultats qui, sous couvert d'efficacité et de modernité, n'a pour seule ligne d'arbitrage qu'une vision comptable afin de supprimer des emplois publics, sans évaluation préalable des missions, des services et des secteurs où des améliorations pourraient être envisagées.

Comme pour la réforme des retraites, le sens n'est pas de réformer, en vue d'un service public plus performant et plus équitable, mais de donner quitus aux agences de notation financière afin que la note de la France ne soit pas dégradée et que l'État puisse continuer à s'endetter à taux maintenus.

La RGPP continue! Pour les trois prochaines années, ce sont plus de 6000 postes qui seraient supprimés pour les deux ministères.

Sur la même période, le MEDDTL envisage, dans son projet «Perspectives Res-

sources Humaines 2013» (RH2013), le redéploiement de 10 300 postes sur les 64 000 agents du ministère, sans qu'aucun accompagnement des personnels ne soit aujourd'hui prévu. RH comme «Ressources Humaines» ou comme «Ravages Humains»?

Le MAAPRAT fait de même dans son projet «Emploi Métiers Horizon 2012» (EMH2012)

L'inquiétude des personnels augmente d'autant plus que la loi sur la mobilité des fonctionnaires ouvre la voie aux licenciements sous certaines conditions et que le dialogue social se réduit le plus souvent à un semblant de concertation. Il est de plus en plus dur de préserver ses repères dans ces réorganisations permanentes. Le sentiment d'être mis dans des situations individuelles d'échec se manifeste peu à peu. A cette impression de défaillance personnelle s'ajoute celle de ne plus être en capacité de répondre au besoin du public alors que l'attachement pour le service public reste la principale motivation de ces personnels.

La poursuite de l'application de cette politique pourrait donc avoir des conséquences catastrophiques pour les agents, leurs missions et par voie de conséquence sur la qualité du service rendu aux usagers (permis de construire, aides de la PAC, etc...)

C'est pourquoi, les agents rassemblés en assemblée générale ont décidé du boycott de l'outil de gestion comptable de leur activité dénommé SALSA(1) jusqu'à une date indéterminée, et appellent l'ensemble de leurs collègues à les suivre dans cette initiative. Ils précisent, si nécessaire, que l'action pourrait évoluer vers des formes plus radicales.

Montauban, le 16 mai 2011  
1) SALSA (Système d'Aggrégation en Ligne du Suivi d'Activité), sous prétexte de mesurer le temps passé sur les différentes missions, ne sert qu'à organiser les suppressions de postes et de missions.

## Brigitte Barèges à propos de l'affaire DSK : « Les responsables socialistes ont cette fois dépassé toutes les limites de la décence »

«Après une première salve de défense de Dominique Strauss-Kahn dans les médias en début de semaine, les responsables socialistes ont cette fois dépassé toutes les limites de la décence, accréditant d'une part les «théories du complot» les plus folkloriques — tentant ainsi d'induire les Français en erreur — mais, pire encore, en s'en prenant à celle qui est la seule et unique «victime présumée» dans cette affaire : «Ophélie».

«Il n'y a pas mort d'homme», a ainsi plaidé Jack Lang. L'ancien ministre est épaulé dans sa défense de DSK par M. Bernard-Henry Lévy. Ils n'en sont pas à leur premier coup tous les deux : il y a 1 an jour pour jour ils demandaient déjà la libéra-

tion de M. Roman Polanski. Il n'y a pas à dire, MM Lang et Lévy ont de la suite dans les idées, et de bien belles priorités... En tout cas pas, en l'occurrence, la défense des femmes.

Quand j'entends M. Jean-Michel Baylet défendre au nom de «l'humanisme» dans son propre journal (la Dépêche du Midi) M. Strauss-Kahn et qualifier «d'histoire rocambolesque» ce qui s'est passé à New-York, je me demande en quoi il est qualifié pour juger si vite des violences faites à une femme...

Quand j'entends M. Jean-François Kahn qualifier l'acte de «troussage de domestique»; quand j'entends tous les éléphants et barons du PS sous-entendre que la victime

serait DSK, je ne peux que constater un réflexe clanique pathétique. Mais n'ont-ils pas tenté de nous faire croire des décennies durant que leur clan à eux était celui des «petites gens»? Pour au final rétablir le droit de cuisiner ou le requalifiant en «troussage de domestique», «histoire rocambolesque» dans laquelle «il n'y a pas mort d'homme»?

Non, il n'y a pas mort d'homme. Car il s'agit de femmes, de trois femmes, qui s'appellent «Ophélie», «Tristane» et «Piroska»; trois femmes qui pourraient bien avoir eu leur vie saccagée par un homme, certes présumé innocent.

Ce que nous découvrons avec cette histoire, les dirigeants socialistes le savaient



manifestement depuis longtemps. Ils n'en ont rien dit à l'époque. Ainsi, ils viennent justifier aujourd'hui ce qui ne les dérangeait pas hier.»

Brigitte BARÈGES  
Députée-Maire de Montauban

## Libéré, DSK devra rester à New York jusqu'à son procès

Le juge Michael Obus a accordé à Dominique Strauss-Kahn la liberté sous caution. Plus tôt, l'ex-dirigeant du FMI a été formellement inculpé pour viol par le grand jury. Après une dernière nuit en prison, DSK devrait quitter Rikers Island afin de préparer sa défense chez sa compagne, Anne Sinclair, à New York. Le prochain rendez-vous avec la justice a été fixé au 6 juin.

21h52 : Le juge accorde à DSK sa libération sous caution. Les garanties présentées par William Taylor au juge l'ont convaincu. Dominique Strauss-Kahn pourra être libéré avec une caution fixée à un million de dollars, et un dépôt de garantie de 5 millions.

21h40 : le juge veut s'assu-



rer que DSK ne va pas fuir. La cour devant laquelle comparait jeudi Dominique Strauss-Kahn à New York s'est retirée pour délibérer sur sa remise en liberté, un juge soulignant en quittant l'audience que l'ex-patron du FMI provenait d'un pays où son extradition était «difficile, voire impossible». «Le vrai problème pour cette cour est d'avoir des garanties, et pas seulement financières, pour s'assurer que le défendeur soit présent» aux audiences ultérieures, a déclaré le juge Michael Obus avant que la cour se retire.